



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 JUILLET 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-cinq, le 24 juillet à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

Présents : M. CHIQUET Antoine, Mme LAFOREST Maryline, M. LOURDELET François, Mme BERTHIER Lise, M. ROUSSEAU Bernard, Mme ROUSSEAU Sylvie, M. VELTZ Patrice, M. TELLIER Michel, M. BRUNEL Régis, M. BERNARD Benoît, Mme DIART Sylvie, Mme GOBANCÉ Gaëtane, M. LORENTZ Florian, M. LAGARDE Valentin.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme VAUTRAIN Béatrice, pouvoir à Mme LAFOREST Maryline.

Mme ANDRY Marie-Christine, pouvoir à Mme DIART Sylvie.

Mme CUGNART Odile, pouvoir à M. TELLIER Michel.

Absent excusé :

M. DUMAS David

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 18h35 et constate que le quorum est atteint avec 14 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BERTHIER Lise a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 18h35 et constate que le quorum est atteint avec 14 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de votants
18	14	17 (dont 3 pouvoirs)

D2025.33 : Exercice du droit de préemption urbain de la commune - Parcelles AK3 - AK4 - AK5

La majorité des membres présents vote contre l'exercice du droit de préemption urbain.

Résultat du vote Pour : 7 Contre : 10 Abstention : 0

A Dizy, le 25/07/2025

Le Maire
Antoine CHIQUET

